

LES ARMES NUCLÉAIRES

LA POSITION DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE LA PROPAGATION DANS LE MONDE ENTIER

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Comme il le sait, la course aux armes nucléaires crée au moins deux graves dangers, d'abord à cause de la propagation des armes nucléaires dans le monde entier et ensuite à cause du perfectionnement technique de ces armes, ce qui rend la limitation et la vérification presque impossibles.

Vu les efforts du premier ministre pour promouvoir la non-prolifération, le vice-premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement appuie maintenant pleinement les initiatives visant à mettre fin à la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires? Quelles nouvelles mesures le Canada est-il disposé à prendre pour mettre fin à cette prolifération?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me semble que l'honorable représentante devrait être convaincue que le premier ministre fait de son mieux pour atteindre l'objectif dont elle a parlé dans sa question. Comme je l'ai dit hier en répondant à une question semblable, les propositions valables relatives à la limitation des armements ne semblent pas manquer. Ce qui semble manquer, c'est la volonté d'en venir à une entente.

Selon le gouvernement du Canada, la détérioration des relations est-ouest est la principale raison de l'impasse actuelle. Si nous pouvons améliorer ces relations, les pays en cause pourront envisager les propositions sur le contrôle des armes dans une optique différente.

Je ne veux nullement déprécier l'importance de propositions particulières, mais je ne pense pas que ce soit la véritable cause des tensions internationales à l'heure actuelle. On a fait de nombreuses propositions utiles, mais malgré leur valeur et aussi étrange que cela puisse sembler, on n'y a pas donné suite. Nous devons nous demander pourquoi.

L'ARRÊT DES ESSAIS DES MISSILES DE CROISIÈRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, puisque le premier ministre lui-même a dit qu'il s'efforçait de favoriser dans une plus grande mesure la nonprolifération, et j'imagine que cela s'applique à la prolifération tant horizontale que verticale, le vice-premier ministre ne songe-t-il pas très sérieusement, au nom du gouvernement, à empêcher que le Canada ne participe à la fabrication et à la mise à l'essai du missile de croisière puisque ce missile lui-même pourrait entraîner la prolifération verticale et peut-être aussi horizontale? Sinon, permettra-t-il au moins aux députés de voter librement sur cette question?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, à mon avis, la question du missile de croisière a été débattue en long et en large non seulement à la Chambre, mais aussi dans le reste du pays. Moi-même et d'autres porte-parole du gouvernement avons fourni des explications au sujet de notre politique. Celle-ci a heureusement l'appui de la plupart des députés. Dans ce cas-ci, les néo-démocrates forment la minorité parce qu'ils ne partagent pas l'avis de ce que je juge être la majorité des députés qui appuient la politique gouvernementale.

Questions orales

Mlle Jewett: Il s'agissait d'un vote de confiance et le vice-premier ministre le sait. Selon nous, la position adoptée par le gouvernement n'est pas vraiment justifiée parce qu'elle n'a pas l'appui de la Chambre des communes.

LA TENUE D'UN DÉBAT ET D'UN VOTE LIBRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Monsieur le Président, je répéterai ma question en y ajoutant un nouvel élément. Dans le discours du trône qui sera présenté sous peu, le vice-premier ministre va-t-il au moins promettre qu'il essaiera, mettons, de justifier la position adoptée par les libéraux et, apparemment, bon nombre de conservateurs, en permettant qu'il y ait un débat complet à ce sujet à la Chambre suivi d'un vote vraiment libre?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'honorable représentante essaie de critiquer dans une certaine mesure la façon dont les députés votent à la Chambre dans l'exercice de leurs fonctions. Quant à moi, je ne songe pas à le faire. À mon avis, les députés votent d'après leurs convictions et je ne partage pas le cynisme de l'honorable représentante à cet égard. Je pense qu'elle cherche à s'isoler de la situation plus qu'à libérer les députés de la politique et des principes de leur parti.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE L'AUSTRALIE, M. HARRY JENKINS, ET DE SA FEMME

M. le vice-président: Puis-je vous signaler la présence à notre tribune de distingués visiteurs, le président de la Chambre des représentants de l'Australie, M. Harry Jenkins, et sa femme.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1430)

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES RÉPERCUSSIONS DU CHÔMAGE SUR LA VIE FAMILIALE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, porte sur les résultats d'une enquête qui ont été publiés dimanche par le groupement appelé Family Service Association of America. Ces constatations montrent que c'est le taux de chômage qui menace le plus la stabilité familiale au Canada et aux États-Unis. Ce rapport souligne que, selon les organismes interrogés, le chômage et les difficultés financières qui l'accompagnent ont entraîné une augmentation du nombre de femmes battues, d'enfants maltraités, d'alcooliques, de drogués et de personnes affligées par la dépression ou la solitude. Le ministre est-il au courant de ce rapport? Sait-il également que plus il retarde la mise en œuvre de programmes de création d'emplois, plus il ajoute aux souffrances de familles qui sont déjà dans une situation précaire?